

# Règlement Intérieur

## Championnat d'Échecs de Martinique Jeunes 2024

### Article 1 - Organisation

La Ligue d'Échecs de la Martinique (LEM), organise le Championnat de Martinique Jeunes 2024, le samedi 2 et le dimanche 3 mars 2024 à l'École Élémentaire Hector Sainte-Rose de Mansarde au Robert.

### Article 2 - Participants

Ce championnat est ouvert aux jeunes de la Ligue de Martinique licenciés B (ou A) dans les catégories Petits Poussins (U8) et Poussins (U10), et aux licenciés A dans les catégories Pupilles (U12), Benjamins(U14), Minimes(U16), Cadets(U18) -Juniors(U20).

### Article 3 - Cadence

Dans les catégories Petits Poussins (U8) et Poussins (U10) la compétition se déroulera en 7 rondes. Ils joueront uniquement le dimanche 3 mars 2024 de 9h à 16h45 à la cadence de 2x 15mn+ 5'' par coup.

Les Pupilles (U12), Benjamins(U14), Minimes(U16) et Cadets(U18) - Juniors(U20) joueront 5 rondes à la cadence de 2x 50mn + 10'' par coup.

### Article 4 - Tournois

Chaque tournoi se jouera par catégorie d'âge (à l'exception du tournoi Cadet/Junior qui regroupera les U18 et U20).

De plus, dans chaque catégorie, les tournois filles et mixtes sont séparés, sauf si l'effectif ne permet pas d'organiser raisonnablement cette séparation, auquel cas les joueurs seront regroupés.

### Article 5 - Titres et Qualifications

Les résultats de chaque tournoi permettront de désigner, pour la catégorie concernée, le Champion de Martinique et les qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes qui se déroulera à Agen du 14 au 21 avril.

#### Champions

Dans chacune des 7 catégories Petits Poussins, Poussins, Pupilles, Benjamins, Minimes, Cadets-Juniors, sera désigné, après matchs de départage conformément à l'article 7 du présent règlement, le Champion et la Championne de Martinique de la catégorie.

**En cas d'obtention de subventions**, la Ligue d'Échecs de Martinique prendra en charge le déplacement des champions de chaque catégorie jusqu'à Agen, lieu du Championnat de France des Jeunes 2024, soit 10 joueurs. Pour les catégories Cadet et Juniors, ce déplacement concernera le championnat de France du 17 au 25 Août à Alpe d'Huez.

#### Qualifiés

Le nombre de qualifiés par catégorie dont dispose la Ligue d'Échecs de la Martinique, calculé par la Fédération conformément à l'article 2.4 du règlement Championnat Jeune est le suivant :

pPoF U8	PPoM U8	PouF U10	PouM U10	PupF U12	PupM U12	BenF U14	BenM U14	MinF U16	MinM U16	Total
2	2	2	2	1	2	2	2	1	2	18

### Article 6 - Règles de jeu

Les règles de jeu sont celles de la FIDE (Fédération Internationale Des Echecs). L'article A5 concernant le jeu rapide s'applique pour les catégories Petits Poussins et Poussins, sauf pour les matchs de départage.

Les appariements se font au Système Suisse Intégral (sans protection de club, de familles...). Les départages seront dans l'ordre 1) le buchholz tronqué 2) le buchholz 3) le nombre de victoires. En cas d'ex aequo pour la première place, les joueurs concernés seront départagés par des matchs conformément à l'article concernant les matchs de départage.

Si un des tournois est organisé en toutes rondes, les départages seront dans l'ordre 1) La confrontation directe 2) Le système KOYA 3) Le Sonneborn-Berger

## Article 7 - Horaires de Jeu

### Tournoi PUPILLES, BENJAMINS, MINIMES, CADETS/JUNIORS

#### Samedi 2 mars 2024

Pointage des joueurs de 13h30 à 14h15

Ronde 1 : 14h30 à 16h30

Ronde 2 : 16h45 à 18h45

#### Dimanche 3 mars 2024

Ronde 3 : 8h30 à 10h30

Ronde 4: 10h30 à 12h30

Pause déjeuner de 12h 30 à 13h45

Ronde 5 : 13h45 à 15h45

Départages de 16h00 à 16h45.

REMISE DES PRIX A 17h00

### Tournoi PETITS-POUSSINS, POUSSINS

#### Dimanche 3 mars 2024

Pointage des joueurs de 8h00 à 8h45

Ronde 1 à ronde 4 de 9h à 12h30

Pause déjeuner de 12h30 à 13h45

Ronde 5 à ronde 7 de 13h45 à 15h45.

Départages de 16h à 16h45.

REMISE DES PRIX A 17h00

## Article 8 - Matches de départage

Les matchs de départage seront organisés pour l'attribution du titre de champion s'il y a des joueurs ex aequo à la première place, le classement étant établi d'abord au nombre de points.

Les matchs se feront en parties de 5mn + 2 sec.

S'il n'y a que 2 ex aequo, le match se fait en parties aller – retour avec couleurs inversées. En cas d'égalité à l'issue de ce match, un match avec 5mn pour les blancs et 4mn pour les noirs et obligation de gagner pour les blancs.

S'il y a 3 ou 4 ex aequo, un toutes rondes est organisé. En cas de nouvelle égalité à l'issue de ce match le classement à l'issue de la dernière ronde sera utilisé pour le classement final.

S'il y a plus de 4 ex aequo, la formule coupe sera organisée, le numéro d'appariement d'un joueur étant son numéro de classement dans le tournoi principal et la cadence des parties est de 5mn + 2 sec.

## Article 9 - Inscriptions

Inscriptions et participation : La date limite d'inscription est fixée au jeudi 29 février 2024. Le nom des joueurs sera envoyé par les clubs ou par les joueurs par mail à l'adresse : [martiniqueechecs@gmail.com](mailto:martiniqueechecs@gmail.com) ou en remplissant le formulaire d'inscription en ligne, ou par SMS au 0696 16 54 59. Vérifications d'inscription sur le site : [www.martinique-echecs.com](http://www.martinique-echecs.com)

Les inscrits après cette date seront EVENTUELLEMENT appariés, en fonction du nombre de places disponibles. Tous les participants devront être licenciés. (voir les conditions d'âge et tarifs en annexe)

La participation est de 20€ pour les petits poussins et poussins et de 25€ pour les autres catégories.

Les repas du samedi et du dimanche ne sont pas pris en charge. Un système de restauration sur place est cependant prévu.

## Article 10 - Arbitrage

Arbitre Principal : Gilles SUEZ-PANAMA (AF02)

Autres Arbitres :

Arbitre stagiaire :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal  
SUEZ-PANAMA Gilles

L'organisateur  
Ligue d'Echecs de Martinique

Annexes :

➤ **Catégories d'âge et tarifs d'affiliation à la FFE pour la Ligue d'Echecs de Martinique saison 2023 - 2024**

Catégories	Années de naissance	Licence A	Licence B
Vétéran	Né en 1958 et avant	50 €	10€
Senior Plus	Né de 1959 à 1973	50 €	10€
Senior	Né de 1974 à 2003	50 €	10€
U20 (junior)	Né en 2004 et 2005	28 €	3€
U18 (cadet)	Né en 2006 et 2007	28 €	3€
U16 (minime)	Né en 2008 et 2009	18 €	3€
U14 (benjamin)	Né en 2010 et 2011	18 €	3€
U12 (pupille)	Né en 2012 et 2013	18 €	3€
U10 (poussin)	Né en 2014 et 2015	18 €	3€
U08 (petit poussin)	Né en 2016 et après	18 €	3€